

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018



/// SOMMAIRE

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018	P 02
B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018	P 39
C. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	P 45
D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P 49

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

1.	Etat de la situation financière	P 3	9.	Comparabilité des comptes	P 24
2.	Etat du résultat global	P 4	9.1.	Changements comptables	P 24
2.1.	Résultat par action	P 4	9.2.	Variations de périmètre	P 24
3.	Etat des autres éléments du résultat global	P 5	10.	Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	P 24
4.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie	P 6	10.1.	<i>Goodwill</i>	P 24
5.	Variation des capitaux propres – Part du Groupe	P 7	10.2.	Immobilisations incorporelles	P 25
6.	Principales méthodes comptables	P 8	10.3.	Immobilisations corporelles	P 26
6.1.	Déclaration de conformité	P 8	10.4.	Immobilisations financières	P 26
6.2.	Jugements et estimations	P 8	10.5.	Autres actifs long terme	P 27
6.3.	Préparation des états financiers	P 8	10.6.	Stocks	P 27
6.4.	Principes de consolidation	P 12	10.7.	Créances clients et autres actifs courants	P 27
6.5.	Conversion des opérations en devises étrangères	P 12	10.8.	Créances d'impôt courant	P 27
6.6.	Présentation de l'état de la situation financière	P 13	10.9.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	P 28
6.7.	Immobilisations incorporelles et <i>Goodwill</i>	P 13	10.10.	Capital social	P 28
6.8.	Immobilisations corporelles	P 14	10.11.	Provisions pour risques et charges	P 28
6.9.	Dépréciation	P 15	10.12.	Impôts différés	P 28
6.10.	Stocks	P 16	10.13.	Emprunts et dettes financières diverses	P 30
6.11.	Actifs financiers	P 16	10.14.	Autres passifs à court terme	P 30
6.12.	Capital	P 17	10.15.	Juste valeur des actifs et passifs financiers	P 30
6.13.	Dettes financières	P 17	10.16.	Répartition des actifs par zone géographique	P 31
6.14.	Provisions	P 18	10.17.	Chiffre d'affaires	P 32
6.15.	Avantages du personnel	P 18	10.18.	Achats consommés	P 33
6.16.	Chiffre d'affaires	P 19	10.19.	Charges externes	P 33
6.17.	Frais publi-promotionnels	P 20	10.20.	Charges de personnel	P 34
6.18.	Autres produits et autres charges opérationnels	P 20	10.21.	Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	P 34
6.19.	Coût de l'endettement financier	P 20	10.22.	Résultat opérationnel courant	P 34
6.20.	Impôt sur le résultat	P 20	10.23.	Autres produits et charges opérationnels non courants	P 35
6.21.	Subventions	P 21	10.24.	Résultat financier	P 35
7.	Evènements significatifs de l'exercice	P 21	10.25.	Impôt sur les résultats	P 35
7.1.	Faits marquants	P 21	11.	Risques	P 37
7.2.	Evènements postérieurs à la clôture	P 21	11.1.	Risques de marché et instruments financiers	P 37
8.	Périmètre de consolidation	P 22	11.2.	Risques environnementaux	P 37
8.1.	Activité	P 22	12.	Autres informations	P 38
8.2.	Organigramme	P 22	12.1.	Effectif moyen	P 38
			12.2.	Engagements hors-bilan	P 38
			12.3.	Rémunération des dirigeants	P 38
			12.4.	Parties liées	P 38
			12.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	P 38

1. Etat de la situation financière

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	Note
Goodwill	13 531	13 531	10.1
Immobilisations incorporelles	857	830	10.2
Immobilisations corporelles	10 254	10 616	10.3
Autres actifs financiers non courants	1 014	1 002	10.4
Actifs d'impôt différé	3 225	3 221	10.12
Autres actifs long terme	23	49	10.5
ACTIFS NON COURANTS	28 904	29 247	-
Stocks	10 213	10 526	10.6
Clients et comptes rattachés	36 358	28 751	10.7
Créances d'impôt courant	3 420	2 979	10.8
Autres actifs courants	2 302	2 295	10.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 676	25 236	10.9
ACTIFS COURANTS	66 969	69 787	-
TOTAL ACTIF	95 873	99 034	-

PASSIFS (En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	Note
Capital	1 256	1 256	-
Primes	52 485	52 485	-
Réserves	10 509	13 454	-
Ecart de conversion	<121>	<367>	-
Résultat consolidé	4 762	1 343	-
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	68 891	68 171	5
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	-	1 629	5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68 891	69 800	-
Dettes financières à long-terme	172	4 735	10.13
Engagements envers le personnel	954	896	10.11
PASSIFS NON COURANTS	1 126	5 631	-
Dettes financières à court terme	4 546	924	10.13
Provisions courantes	939	752	10.11
Fournisseurs et comptes rattachés	11 801	11 131	10.14
Passifs d'impôt courant	470	409	-
Autres passifs courants	8 099	10 389	10.14
PASSIFS COURANTS	25 856	23 604	-
TOTAL PASSIF	95 873	99 034	-

2. État du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	Note
Chiffre d'affaires	74 637	71 072	10.17
Autres produits de l'activité	-	-	-
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	74 637	71 072	-
Achats consommés	<26 459>	<26 204>	10.18
Charges externes	<12 809>	<12 681>	10.19
Charges de personnel	<24 176>	<23 653>	10.20
Impôts & taxes	<470>	<367>	-
Autres produits et charges opérationnels courants	<522>	<366>	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 201	7 801	-
Coûts de restructuration	-	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des reprises	<3 338>	<3 395>	10.21
Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	6 863	4 405	10.22
Autres produits et charges opérationnels non courants	<477>	<152>	10.23
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6 386	4 253	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	87	172	10.24
Coût de l'endettement financier brut	<592>	<591>	10.24
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<505>	<419>	10.24
Autres produits et charges financiers	<87>	<1 602>	10.24
RÉSULTAT FINANCIER	<592>	<2 022>	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	5 794	2 232	-
Impôt sur le résultat	<824>	<1 580>	10.25
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 970	652	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	4 970	652	-
Résultat - Part du Groupe	4 762	1 343	-
Résultat - Participation ne conférant pas le contrôle	208	<691>	-

2.1/ Résultat par action

Les résultats par action, présentés ci-dessous, sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de nouvelles sociétés consolidées ;
- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des bons de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

RÉSULTAT PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	4 762	1 343
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 282 166	6 282 166
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	0,76	0,21

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	4 762	1 343
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 282 166	6 282 166
Nb moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	310 000	310 000
Nb moyen pondéré pour le calcul du résultat net dilué par action	6 592 166	6 592 166
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	0,72	0,20

Les seuls instruments dilutifs sont les bons de souscription d'actions présentés à la note 10.10.

3. État des autres éléments du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	4 970	652
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	24	<2>
Impôts	<7>	1
Ecart de conversion	312	<1 328>
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	328	<1 329>
RÉSULTAT GLOBAL	5 298	<677>
Résultat global - Part du Groupe	5 090	544
Résultat global - Intérêts minoritaires	208	<1 221>

4. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat part du Groupe	4 762	1 343
Résultat part des minoritaires	208	<691>
Résultat net (y compris intérêts minoritaires)	4 970	652
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 148	2 911
Plus et moins-values de cession	19	55
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	8 137	3 618
Coût de l'endettement financier net	592	591
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	824	1 580
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	9 553	5 789
Impôts versés	<1 202>	<1 620>
Variation du BFR lié à l'activité	<9 009>	1 482
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	<658>	5 650
OPÉRATION D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<2 301>	<2 751>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	8
Décassements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants	<48>	<299>
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants	30	3
Incidence des variations de périmètre	<6 188>	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	<8 493>	<3 040>
OPÉRATION DE FINANCEMENT		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	21	-
Remboursement d'emprunts	<1 047>	<1 154>
Intérêts financiers nets versés	<589>	<594>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	<1 615>	<1 748>
VARIATION DE TRÉSORERIE	<10 767>	862
Incidences des variations de taux de change	206	<512>
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	25 236	24 886
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	14 676	25 236

5. Variation des capitaux propres – Part du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Actions propres	Résultat de la période	Capitaux propres - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 256	66 024	<754>	1 044	67 571	2 849	70 420
Affectation du résultat	-	1 044	-	<1 044>	-	-	-
Rachat d'actions propres	-	<47>	104	-	56	-	56
Ecart de conversions	-	<798>	-	-	<798>	<530>	<1 328>
Résultat de la période	-	-	-	1 343	1 343	<691>	652
Ajustements résultats N-1	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 256	66 222	<650>	1 343	68 171	1 628	69 799
Affectation du résultat	-	1 343	-	<1 343>	-	-	-
Actions propres	-	<1>	10	-	10	-	10
Rachat des minoritaires	-	<4 351>	-	-	<4 351>	<1 837>	<6 188>
Ecart de conversions	-	312	-	-	312	-	312
Résultat de la période	-	-	-	4 762	4 762	208	4 970
Autres variations	-	<12>	-	-	<12>	-	<12>
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 256	63 513	<640>	4 762	68 891	<0>	68 890

Note : Les écarts de conversions correspondent principalement à l'effet des taux de change USD / EUR.

Le Groupe a acquis le 05 avril 2018, les parts des actionnaires minoritaires du sous-groupe Orbit/FR pour un montant de 6 188k€. Le sous-groupe Orbit/FR est donc détenu à 100% contre 63% à la clôture de l'exercice 2017. Cette opération ne modifie en rien le niveau de contrôle du Groupe sur Orbit/FR, ni la méthode de consolidation. Il s'agit d'une transaction entre actionnaires, comptabilisée en capitaux propres pour – 4 351 k€.

6. Principales méthodes comptables

6.1/ Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

6.2/ Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- dépréciation des actifs incorporels (note 6.7)
- estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 6.20)
- estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 6.10)
- estimation des engagements de retraite (notes 6.15 et 10.11)

6.3/ Préparation des états financiers

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

// Nouveaux textes adoptés par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2018

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes suivants ont été appliqués aux comptes clos le 31 décembre 2018 :

- **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.**

IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Elle remplace les précédentes normes et interprétations relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

La norme introduit un modèle unique en cinq étapes permettant de déterminer les obligations de performance des contrats et ainsi le moment et le montant de revenu à reconnaître au titre du contrat. Elle apporte un guide d'application notamment sur les licences, et des dispositions spécifiques sur les modalités de capitalisation des coûts d'obtention ou de réalisation d'un contrat qui ne sont pas adressés par d'autres normes. La norme requiert la publication en annexe de nouvelles informations qualitatives et quantitatives.

Le Groupe applique la norme IFRS 15 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018 selon la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'effet de la première application de la norme est comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 sans retraitement des périodes comparatives.

IFRS 15 conduit à une identification plus fine des différentes obligations de prestation ou de livraison de Microwave Vision au titre des contrats clients et à une analyse particulière de la nature des droits concédés dans les accords de licence. En conséquence, l'application d'IFRS 15 peut avoir pour effet de modifier la date de comptabilisation du chiffre d'affaires de certains contrats.

A la clôture annuelle du 31 décembre 2018, aucun impact n'a été identifié dans les comptes de Microwave Vision.

- **IFRS 9 - Instruments financiers.**

La norme remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe applique la norme IFRS 9 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018.

- **IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » :**

La norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » précise le cours de change à utiliser pour enregistrer une transaction en monnaie étrangère lors de sa comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Mais la norme ne traite pas de la question du cours de change à retenir lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.

C'est la raison pour laquelle le Comité d'interprétation des normes IFRS a élaboré la présente interprétation, qui a été ratifiée par le Board de l'IASB.

En application des paragraphes 21-22 d'IAS 21, la date de la transaction aux fins de déterminer le cours de change à utiliser pour la comptabilisation initiale de l'actif, la charge ou le produit connexe (ou une partie) est la date de comptabilisation initiale de l'actif non-monnaire ou du passif non-monnaire résultant du paiement ou de l'encaissement anticipé.

- **Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014 – 2016 » :**

Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014 – 2016 » apportent des amendements mineurs aux trois normes suivantes :

- IFRS 1 : suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants
- IFRS 12 : clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir
- IAS 28 : évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement

- **Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » :**

Ces amendements, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, clarifient :

- l'évaluation des plans d'actions réglés en trésorerie
- la question de la modification d'un plan « cash-settled » en un plan « equitysettled ».

▮ Nouvelles Normes et interprétations d'application non encore adoptées par l'Europe mais applicables par anticipation au 31 décembre 2018

Le Groupe MVG a choisi de ne pas anticiper l'application de ces textes pour les comptes clos au 31 décembre 2018.

- **Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».**

Ces amendements viennent préciser les modalités de vente ou d'apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise. Le 17 décembre 2015, l'IASB a reporté à une date indéterminée la date d'entrée en vigueur de ces modifications, jusqu'à ce qu'il ait mis au point la version définitive des modifications, s'il en est, découlant de son projet de recherche sur la méthode de la mise en équivalence.

- **Amendements limités à IAS 19 intitulés « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » :**

Ces amendements limités s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies. Dans ces cas de figure, IAS 19 imposait déjà de mettre à jour ses hypothèses actuarielles et de réévaluer son passif (ou actif) net au titre des prestations définies. Ces amendements clarifient le fait qu'une société doit utiliser ces hypothèses actuarielles mises à jour pour évaluer le coût des services actuels et l'intérêt net au titre des prestations définies.

L'entité doit comptabiliser et évaluer le coût des services passés, ou le profit ou la perte résultant d'une liquidation sans tenir compte de l'effet du plafond de l'actif. Elle doit ensuite déterminer l'effet du plafond de l'actif après la modification, réduction ou liquidation du régime et comptabiliser toute variation de cet effet.

Les amendements sont applicables de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée autorisée.

- **Amendements à IAS 28 intitulés « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ».**

Le paragraphe 14 A a été ajouté à la norme IAS 28 et le paragraphe 41 a été supprimé. La norme IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises. Pour appliquer IFRS 9, il n'est pas tenu compte des pertes de l'entité associée ou de la coentreprise, ni de toute dépréciation de l'investissement net qui seraient comptabilisées en application d'IAS 28.

Sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, les amendements de la norme entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».**

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

L'interprétation préconise qu'une entité doit déterminer si chacune des incertitudes fiscales devrait être traitée séparément, ou si certaines incertitudes devraient être traitées ensemble. A cette fin, elle peut considérer par exemple :

- la manière dont elle remplit sa déclaration fiscale et dont elle supporte les traitements fiscaux
- la manière dont elle s'attend à être contrôlée par l'administration fiscale et la façon dont elle répond aux questions qui pourraient résulter de ce contrôle

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, IFRIC 23 s'applique à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015 – 2017 ».**

Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015 – 2017 » apportent des amendements mineurs aux trois normes suivantes :

- IAS 12 : Une entité comptabilise toutes les conséquences fiscales des paiements de dividendes de la même façon (§52B supprimé et ajout du §57A).
- IAS 23 : Une entité traite un emprunt contracté à l'origine pour obtenir un actif comme faisant partie des emprunts généraux lorsque l'actif est prêt pour son usage prévu ou sa vente prévue (§14 modifié).

- IFRS 11 : Une entité ne réévalue pas les intérêts détenus antérieurement dans une entreprise commune lorsqu'elle obtient le contrôle conjoint de l'entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (ajout du § B33CA).
- IFRS 3 : Une entité réévalue les intérêts détenus antérieurement dans une entreprise commune lorsqu'elle obtient le contrôle de l'entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (ajout du § 42A).

■ Les normes, et interprétations d'application déjà adoptées par l'Europe et applicables par anticipation au 31 décembre 2018 :

• IFRS 16 - Contrats de location.

IFRS 16 remplace la norme éponyme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27).

Elle impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dette de location », que ce soit pour les contrats de location simple comme pour les contrats de location financement.

La nouvelle norme permet :

- Une représentation plus fidèle des actifs et passifs des sociétés ;
- Une transparence accrue ;
- Une comparabilité améliorée entre les sociétés qui utilisent la location pour disposer d'un actif et celles qui empruntent pour acquérir un actif ;
- La suppression du besoin pour la plupart des investisseurs, agences de notation et autres, de faire des corrections.

Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée et certaines mesures simplificatrices proposées par la norme. Par conséquent, l'information comparative ne sera pas retraitée à la date de transition.

Les mesures simplificatrices retenues par le Groupe sont les suivantes :

- contrats ayant une durée résiduelle inférieure à douze mois à la date de clôture,
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelles inférieures à 5 000 euros.

Le Groupe a procédé au recensement des contrats de location qui portent essentiellement sur des actifs immobiliers mais aussi sur des véhicules.

La méthodologie de détermination des taux d'actualisation et l'appréciation de la durée de location sont finalisées. L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est en cours de finalisation.

C'est ainsi que, sur ces bases, les engagements hors bilan « Contrats de location » en application d'IAS 17 sont compris entre 9 et 11 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement), les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16, dans certains cas, seront différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan. De même, les taux retenus pour évaluer la dette de location auront un impact sur le montant comptabilisé en passif financier.

6.4/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2018. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

■ Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

■ Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

6.5/ Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les périodes de 12 mois closes au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/2018	31/12/2017	Taux moyen	31/12/2018	31/12/2017
Livre Sterling	1,1179	1,1271	Livre Sterling	1,13025	1,1414
Dollar Hong kong	0,1115	0,1067	Dollar Hong kong	0,10799	0,1136
Yen	0,0080	0,0074	Yen	0,00767	0,0079
Yuan chinois	0,12698	0,1281	Yuan chinois	0,12808	0,1311
Dollar US	0,8734	0,8338	Dollar US	0,84639	0,8855

6.6/ Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le Groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

6.7/ Immobilisations incorporelles et *Goodwill*

■ Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

■ Acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill*,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

■ Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 *Immobilisations incorporelles* : (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de dévelop-

pement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Le montant des frais engagés sur l'exercice 2018 s'élève à 4 746 k€, ce qui permet à la société de bénéficier du crédit impôt recherche.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

6.8/ Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (*voir ci-dessous*) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (*voir ci-dessous*) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée

de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Agencement et installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 7 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique et immobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

6.9/ Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks, les créances clients et autres créances et les actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

6.10/ Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

6.11/ Actifs financiers

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

6.12/ Capital

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

6.13/ Dettes financières

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

▮ Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

▮ Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

6.14/ Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

▮ Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

6.15/ Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un

indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé annuellement par un actuaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues pour la France sont les suivantes :

Taux d'augmentation des salaires :	1 % constant
Convention collective :	Métallurgie
Initiative de départ :	Salarié
Méthode de calcul :	Prospective prorata temporis
Taux d'actualisation :	1,57 %
Rotation de personnel :	5 % jusqu'à 50 ans
Taux de charges sociales :	47 %
Age de départ :	67

Les engagements en Italie (provision TFR « Trattamento di fine Rapporto ») sont définis par la loi. Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 7,7 % des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,8 % par an

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels. Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

6.16/ Chiffre d'affaires

La norme IFRS 15, appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018, impose d'identifier un contrat ainsi que les différentes obligations de performance contenues dans le contrat. Le nombre d'obligations de performance dépend des types de contrats et activités. La plupart des contrats du Groupe ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

L'analyse menée par le Groupe conduit à un transfert de contrôle des biens et services vendus en continu. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IFRS 15.

Des actifs sur contrats (travaux non facturés) ou des passifs sur contrats (produits constatés d'avance) sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Le montant des produits comptabilisés sur les contrats terminés ou en cours de réalisation est porté sur la ligne Chiffre d'affaires.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

6.17/ Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

6.18/ Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du Groupe Microwave Vision S.A.

6.19/ Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

6.20/ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société reclasse la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.25.

6.21/ Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est enregistré en déduction des charges auxquelles il se rapporte.

La société bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Conformément à l'IAS 20, ce crédit d'impôt a été enregistré en déduction des charges de personnel.

7. Evènements significatifs de l'exercice

7.1/ Faits marquants

Dans le cadre d'un chantier de simplification juridique, le Groupe Microwave Vision S.A. a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « Statutory Reverse Merger », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "*Agreement and Plan of Merger*" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100 % par Microwave Vision S.A. contre 63 % avant rachat.

Le site de production historiquement basé jusqu'en décembre 2018 à Villebon (Essonne) a déménagé à quelques kilomètres dans la commune limitrophe de Villejust (Essonne), ces nouveaux locaux étant plus adaptés pour faire face à la croissance de la production.

7.2/ Evènements postérieurs à la clôture

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaires du sous-groupe Orbit/FR, Microwave Vision S.A. a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit/FR Europe GmbH » à son actif en date effective du 1^{er} janvier 2019.

Le 26 février 2019, la société a signé un contrat majeur, d'un montant supérieur à 30 M€, le plus important enregistré depuis son origine par le Groupe, auprès d'un donneur d'ordre de référence dans le secteur de l'Aérospatiale/Défense.

8. Périmètre de consolidation

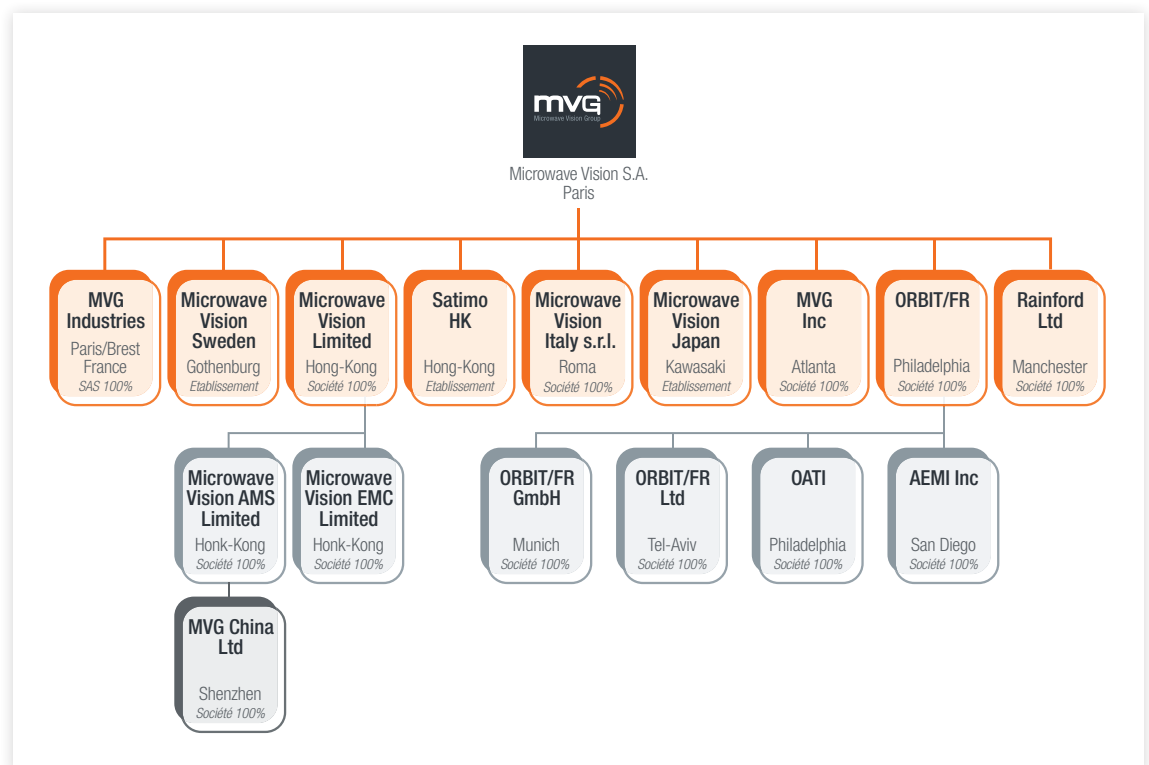
8.1/ Activité

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- **Le pôle opérationnel AMS** (*Antenna Measurement Systems*) dédié à la mesure d'antennes, activité historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- **Le pôle opérationnel EMC** (*Electro-Magnetic Compatibility*) dédié aux tests de Compatibilité Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions pour tester l'aptitude des appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de perturbations.
- **Le pôle opérationnel EIC** (*Environmental and Industrial Control*) dédié aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- **Le pôle prospectif lié à la R&D NSH** (*National Security and Healthcare*) dédié aux instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

8.2/ Organigramme

L'organigramme du Groupe MVG au 31 décembre 2018 se présente de la façon suivante :



Entité non consolidée

La société METRAWARE, détenue à hauteur de 10 % par la société MVG INDUSTRIES, n'est pas consolidée.

Entités consolidées

MICROWAVE VISION, S.A.

C'est la holding du Groupe, société de droit français et admise à la côte d'Euronext Growth le 30 juin 2005. Outre la direction générale, elle assure les fonctions finance, marketing et commerciale du Groupe.

MVG INDUSTRIES, S.A.S.

Elle fabrique l'ensemble des systèmes pour MICROWAVE. Cette entité est le centre de R&D le plus important du Groupe. En outre elle assure également le support client et la maintenance à chaque fois qu'un établissement étranger en exprime le besoin. MVG Industries est implantée sur deux sites, l'un en région parisienne, aux Ulis, et l'autre en Bretagne, à Brest.

MVG, Inc.

La société, basée à Atlanta, a un rôle commercial et assure la maintenance des systèmes installés en Amérique du nord.

MVG ASIA PACIFIC, Ltd

Microwave Vision Ltd est la holding du Groupe à Hong Kong, qui détient deux sociétés opérationnelles: Microwave Vision AMS, Ltd et Microwave Vision EMC, Ltd qui commercialisent et assurent la maintenance des systèmes installés en région APAC.

Microwave Vision AMS détient MVG China qui assemble des systèmes multi-capteurs qui complètent la gamme des systèmes MICROWAVE. Cette société a été créée le 03 juillet 2017 à Shenzhen en République Populaire de Chine.

MICROWAVE VISION ITALY, S.R.L.

La société, basée à Rome, a une activité de production de petites antennes ainsi qu'un centre de R&D qui travaille de manière étroite avec MVG Industries SAS.

RAINFORD EMC SYSTEMS, Ltd

Basée en Angleterre à Manchester, elle a été rachetée en juillet 2012. Elle fabrique des chambres anéchoïdes à destination des clients du Groupe, et vers le marché de la compatibilité électro magnétique, qui est un des leviers de croissance du Groupe.

SOUS-GROUPE ORBIT/FR

Le sous-groupe Orbit/FR est constitué de 5 entités :

- Une holding ORBIT FR Inc. située à Warminster aux Etats-Unis et qui n'a aucun rôle opérationnel,
- ORBIT GmbH basée à Munich en Allemagne assure la commercialisation des produits Orbit/FR en Europe, ainsi que la fabrication de certains systèmes spécifiques,
- ORBIT Ltd basée à Emek Hefer en Israël assure la fabrication pour l'ensemble du Groupe des positionneurs et des mâts et leur distribution pour sa région,
- ORBIT US située à Warminster aux Etats-Unis est en charge de la diffusion des produits Orbit/FR pour la zone Amérique. Cette entité fait également de l'intégration de matériels fabriqués en Israël,
- AEMI US basée à Otay aux Etats-Unis est l'entité du Groupe qui conçoit et réalise les absorbants électromagnétiques pour toutes les sociétés du Groupe.

Etablissements autonomes :

- MVG SUEDE, basée à Göteborg, est le siège de la direction commerciale européenne,
- MICROWAVE VISION JAPON basé à Tokyo assure la commercialisation des produits du Groupe ainsi que leur maintenance sur le territoire japonais,
- SATIMO HONK KONG assure la commercialisation des produits du Groupe « Satimo » sur le territoire chinois.

Les établissements autonomes sont agrégés au sein de la holding Microwave Vision S.A.

9. Comparabilité des comptes

9.1/ Changements comptables

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2018, les normes IFRS 9 et IFRS 15, mais leur application n'a pas eu d'impact significatif sur ses comptes.

9.2/ Variations de périmètre

Le 5 Avril 2018, MVG Holding a racheté la part des intérêts minoritaires du sous-groupe Orbit/FR, qui est désormais détenu à 100 % (63 % au 31.12.2017).

10. Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

10.1/ Goodwill

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS BRUTES	13 531	-	-	13 531
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	-	-	-	-
RAINFORD LTD	-	-	-	-
ORBIT/FR	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS	-	-	-	-
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS NETTES	13 531	-	-	13 531

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement et en cas d'indice de perte de valeur en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 1 %.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antennessa. En conséquence, le *goodwill* Antennessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont MVG Industries, Orbit /FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts, déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2022) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

A la suite de la réalisation du test de dépréciation des écarts d'acquisitions, aucune perte de valeur n'a été constatée au 31/12/2018.

10.2/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2018
Frais de recherche et développement	774	-	-	-	-	774
Concessions, brevets, licences	2 851	50	-	<0>	377	3 278
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	448	223	-	-	<377>	295
VALEURS BRUTES	4 073	273	-	<0>	-	4 346
Frais de recherche et développement	<775>	-	-	-	-	<775>
Concessions, brevets, licences	<2 469>	<245>	-	-	-	<2 714>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<3 244>	<245>	-	-	-	<3 489>
Frais de recherche et développement	<1>	-	-	-	-	<1>
Concessions, brevets, licences	382	<195>	-	<0>	377	564
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	448	223	-	-	<377>	295
VALEURS NETTES	830	29	-	<0>	-	857

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2017
Frais de recherche et développement	808	-	-	-	<34>	774
Concessions, brevets, licences	2 785	34	-	<0>	34	2 852
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	115	334	-	-	-	448
VALEURS BRUTES	3 708	367	-	<0>	-	4 074
Frais de recherche et développement	<775>	-	-	-	-	<775>
Concessions, brevets, licences	<2 174>	<295>	-	-	-	<2 469>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<2 949>	<295>	-	-	-	<3 244>
Frais de recherche et développement	33	-	-	-	<34>	<1>
Concessions, brevets, licences	611	<262>	-	<0>	34	383
Autres Immobilisations Incorporelles	-	334	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	115	-	-	-	-	448
VALEURS NETTES	758	72	-	<0>	-	830

10.3/ Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et outils informatiques.

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassements	31/12/2018
Installations techniques, mat. & out.	17 154	616	<46>	370	633	18 757
Autres immobilisations corporelles	6 425	599	<681>	235	312	6 890
Immobilisations corporelles en cours	970	861	-	-	<970>	861
VALEURS BRUTES	24 550	2 076	<727>	604	5	26 508
Installations techniques, mat. & out.	<10 652>	<1 902>	33	<253>	45	<12 730>
Autres immobilisations corporelles	<3 282>	<736>	662	<120>	<47>	<3 523>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<13 934>	<2 638>	694	<374>	<2>	<16 253>
Installations techniques, mat. & out.	6 502	<1 286>	<14>	116	708	6 026
Autres immobilisations corporelles	3 144	<137>	<19>	114	266	3 367
Immobilisations corporelles en cours	970	861	-	-	<970>	861
VALEURS NETTES	10 616	<562>	<33>	231	3	10 254

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassements	31/12/2017
Installations techniques, mat. & out.	16 861	729	<11>	<1 058>	633	17 154
Autres immobilisations corporelles	5 904	1 565	<350>	<605>	<90>	6 425
Immobilisations corporelles en cours	975	970	-	-	<975>	970
VALEURS BRUTES	23 740	3 265	<361>	<1 663>	<432>	24 550
Installations techniques, mat. & out.	<9 797>	<1 825>	4	629	336	<10 652>
Autres immobilisations corporelles	<3 325>	<635>	291	293	96	<3 282>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<13 123>	<2 460>	295	922	432	<13 934>
Installations techniques, mat. & out.	7 063	<1 096>	<7>	<429>	970	6 502
Autres immobilisations corporelles	2 579	930	<59>	<312>	6	3 143
Immobilisations corporelles en cours	975	970	-	-	<975>	970
VALEURS NETTES	10 618	805	<66>	<742>	<0>	10 616

10.4/ Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements. Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Participations dans les sociétés non consolidées	30	30
Autres actifs financiers	983	971
TOTAL	1 014	1 002

10.5/ Autres actifs long terme

Les autres actifs long terme sont constitués essentiellement de frais d'émission d'emprunt.

10.6/ Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	12 192	12 110
Stocks de produits intermé. et finis	301	154
VALEURS BRUTES	12 492	12 264
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	<2 279>	<1 738>
Stocks de produits intermé. et finis	-	-
DÉPRÉCIATIONS	<2 279>	<1 738>
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	9 912	10 372
Stocks de produits intermé. et finis	301	154
VALEURS NETTES	10 213	10 526

Les dépréciations sur stocks ont évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31/12/2018
Stocks de Mat.1 ^{ères} et autres appros	(1 738)	(817)	339	(62)	(2 279)
TOTAL	<1 738>	<817>	339	<62>	<2 279>

10.7/ Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients - Valeur brute	36 540	29 047
Provision pour dépréciation des créances clients	<183>	<296>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	36 358	28 751
Avances et acomptes versés	10	113
Comptes courants débiteurs	27	19
Créances sociales et fiscales	1 510	1 386
Charges constatées d'avance	158	244
Débiteurs divers	597	533
AUTRES ACTIFS COURANTS	2 302	2 295
TOTAL	38 660	31 046

Les dépréciations ont évolué comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2018
Dépréciation des clients	<296>	<13>	60	<6>	72	<183>
TOTAL	<296>	<13>	60	<6>	72	<183>

10.8/ Créances d'impôt courant

Au 31/12/2018, les créances d'impôts sont principalement constitués des créances du Groupe au titre de l'impôt sur les sociétés, des créances de « crédit d'impôt Compétitivité de l'Emploi » (CICE) et de « Crédit d'Impôt Recherche » (CIR).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015, 2016 et 2017 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 €, 1 398 705 € et 1 606 400 €.

10.9/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les éléments suivants au 31/12/2018 :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	1 084	1 106
Disponibilités	13 592	24 131
TOTAL	14 676	25 236

10.10/ Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 6 282 166 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

10.10.1. Actions propres

	Nombre d'actions propres	Valeur (En milliers d'euros)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	71 890	650
Augmentation de capital	-	-
Rachat ou annulation d'actions propres	-	-
Perte sur contrat de liquidité	(838)	<9>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	71 052	641

10.10.2. Capital Potentiel

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2018 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	06/06/2014
Date du conseil d'administration	18/07/2014
Nombres de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,5
Date limite d'exercice	18/07/2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000
Nombres de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation 31/12/2018	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- Délai d'exercice prorogé au 18 juillet 2019 par le CA du 20 avril 2017 et par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2017.

La norme IFRS2 prévoit, entre autres, que toutes les transactions réglées en instruments de capitaux propres devront être reflétées dans les états financiers au moment où le service correspondant est rendu. La société a procédé à la valorisation de ces instruments en retenant le modèle de Black & Scholes et aucun impact n'a été constaté au compte de résultat de l'exercice.

10.10.3. Répartition du capital

Au 31 décembre 2018, le capital est réparti de la façon suivante :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	793 868	13 %
Investisseurs (Eximium, Bpifrance, Seventure, Jousse et Morillon)	2 560 022	41 %
Flottant	2 928 276	47 %
TOTAL	6 282 166	-

Dans l'hypothèse où les bons et les options de souscription d'actions seraient exercés, l'incidence sur la répartition du capital serait la suivante :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	1 103 868	17 %
Investisseurs (Eximium, Bpifrance, Seventure, Jousse et Morillon)	2 560 022	39 %
Flottant	2 928 276	44 %
TOTAL	6 592 166	-

10.11/ Provisions pour risques et charges

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises utilisées	Impact réserves	Ecart de conversion	31/12/2018
Provisions pour avantages au personnel	896	82	-	<24>	-	954
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	896	82	-	<24>	-	954
Provisions pour garanties	752	395	<237>	-	30	939
TOTAL PROVISIONS COURANTES	752	395	<237>	-	30	939
TOTAL	1 648	477	<237>	<24>	30	1 893

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Dotations	Reprises utilisées	Impact réserves	Ecart de conversion	31/12/2017
Provisions pour avantages au personnel	793	101	-	0	-	896
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	793	101	-	0	-	896
Provisions pour garanties	791	285	<238>	-	<87>	752
TOTAL PROVISIONS COURANTES	791	285	<238>	-	<87>	752
TOTAL	1 585	386	<238>	0	<87>	1 648

Les provisions pour avantages au personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du Groupe situées en France et en Italie.

Les hypothèses retenues et les modalités de calcul sont présentées en note 6.15.

10.12/ Impôts différés

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés actifs	3 225	3 221
Impôts différés passifs	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	3 225	3 221

Pour plus de détails, voir 10.25.2.

10.13/ Emprunts et dettes financières diverses

10.13.1. Emprunts et dettes financières

La variation des emprunts et dettes financières s'analyse comme suit au 31/12/2018 :

Dettes financières (En milliers d'euros)	31/12/2017	FLUX DE TRÉSORERIE		VARIATIONS NON CASH				31/12/2018
		Emissions d'emprunt	Remboursements d'emprunts	Acquisition/Cession	Effet de change	Reclassement	Juste valeur	
Emprunts obligataires	4 000	-	-	-	-	-	-	4 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 035	-	<637>	-	-	-	-	398
Autres emprunts	615	15	<327>	-	7	-	-	308
Intérêts courus	10	2	0	-	-	-	-	12
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	5 659	17	<964>	0	7	0	0	4 718

10.13.2. Ventilation par principales devises

L'ensemble des dettes financières est libellé en euros.

10.13.3. Ventilation par échéance

(En milliers d'euros)	COURANTS		NON COURANTS		31/12/2018	31/12/2017
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017		
Emprunts obligataires	4 000	-	-	4 000	4 000	4 000
Autres emprunts bancaires	398	637	-	398	398	1 035
TSDI	-	-	-	-	-	-
Dettes financières résultant des contrats de location - financement	12	10	-	337	12	10
Autres emprunts	136	278	172	4 735	308	615
EMPRUNTS	4 546	924	172	-	4 718	5 659
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	4 546	924	172	4 735	4 718	5 659

10.13.4. Caractéristiques des principaux emprunts du Groupe

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur comptable	Taux	Échéance	Banque
MVG HOLDING	4 000	4 000	4,80 %	20/12/2019	CACEIS
MVG HOLDING	2 650	398	3,27 + Variable (0,2 %)	28/02/2019	OSEO
MVG HOLDING	238	66	0	31/03/2022	Bpifrance
MVG ITALIE	70	43	5,71 %	10/12/2025	INTESA SANPAOLO
MVG INDUSTRIES	650	139	0	31/03/2019	Bpifrance

10.13.5. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

10.14/ Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs	11 801	11 131
Fournisseurs d'immobilisations	47	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	578	1 098
Dettes sociales	2 317	2 282
Dettes fiscales	1 539	1 407
Produits constatés d'avance	4 000	5 941
Autres dettes	88	69
TOTAL	20 371	21 928

10.15/ Juste valeur des actifs et passifs financiers

La catégorisation des actifs et passifs financiers est la suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêt, créances et dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 014	-	1 014	-	-
Autres actifs long terme	23	-	23	-	-
ACTIFS NON COURANTS	1 037	-	1 037	-	-
Créances clients	36 358	-	36 358	-	-
Trésorerie	14 676	14 676	-	-	-
ACTIFS COURANTS	51 034	14 676	36 358	-	-
ACTIF	52 071	14 676	37 395	-	-
Dettes financières à long terme	172	-	-	172	-
PASSIF NON COURANT	172	-	-	172	-
Dettes financières à court terme	4 546	-	-	4 546	-
Dettes fournisseurs	11 801	-	-	11 801	-
PASSIFS COURANTS	16 347	-	-	16 347	-
PASSIF	16 519	-	-	16 519	-

10.16/ Répartition des actifs par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Europe	60 999	66 608
Asie	5 194	4 895
Amérique	29 680	27 531
TOTAL	95 873	99 034

10.17/ Chiffre d'affaires

10.17.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
BU AMS	59 672	55 228
BU EMC	12 876	13 471
BU EIC	2 089	2 373
BU NSH	-	-
TOTAL	74 637	71 072

10.17.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Europe	24 940	27 689
Asie	23 281	17 998
Amérique	26 416	25 385
TOTAL	74 637	71 072

10.18/ Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Achats matières premières et autres approvisionnements	<21 309>	<21 665>
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	328	1 518
Achats marchandises	<31>	<57>
Autres achats consommés	<6 025>	<6 067>
Production stockée	373	14
Production immobilisée	88	-
Subventions	116	52
TOTAL	<26 459>	<26 204>

10.19/ Charges externes

La ventilation des charges externes est présentée dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Locations et charges locatives	<2 254>	<2 272>
Entretiens et réparations	<284>	<321>
Primes d'assurance	<265>	<462>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	<2 654>	<2 193>
Energie	<552>	<741>
Publicité	<614>	<572>
Transports	<1 896>	<2 089>
Déplacements, missions	<3 766>	<3 483>
Frais postaux	<346>	<381>
Services bancaires	<178>	<168>
TOTAL	<12 809>	<12 681>

10.20/ Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est présenté dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et traitements	<18 577>	<18 546>
Charges sociales	<5 630>	<4 453>
Autres charges de personnel	31	<653>
TOTAL CHARGES EXTERNES	<24 176>	<23 653>

10.21/ Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dotations amortissements immobilisations	<2 642>	<2 531>
Dotations provisions sur actifs circulants	<830>	<749>
Dotation aux autres prov. d'exploitation	<25>	0
Dotations provisions pour risques et charges	<395>	<285>
Dotations provisions pensions	<82>	<101>
TOTAL DOTATIONS	<3 974>	<3 666>
Reprises provisions sur autres actifs circulants	399	38
Reprises provisions sur risques et charges	237	232
TOTAL REPRISES	636	271
DOTATIONS NETTES DE REPRISES	<3 338>	<3 395>

10.22/ Résultat Opérationnel courant

La répartition du résultat opérationnel courant par secteur d'activité est présentée ci-dessous :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
BU AMS	5 487	3 423
BU EMC	1 184	835
BU EIC	192	147
BU NSH	-	-
TOTAL	6 863	4 405

10.23/ Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se composent des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Produits sur opérations de gestion	0	46
Produits de cessions d'immobilisations	14	8
Autres produits exceptionnels	0	25
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	14	79
Charges sur opérations de gestion	<22>	<3>
VNC Immobilisations corporelles cédées	<33>	<64>
Honoraires juridiques non récurrents	0	<115>
Autres charges exceptionnelles	<436>	<49>
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES	<491>	<231>
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	<477>	<152>

10.24/ Résultat financier

Le résultat financier est composé principalement des intérêts sur les emprunts.

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes	-	-
Autres produits de participation	5	5
Produits nets sur cessions VMP	21	167
Autres produits financiers	60	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	87	172
Charges d'intérêts sur emprunts	<592>	<591>
Coût de l'endettement financier brut	<592>	<591>
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<505>	<419>
Gains de change	1 485	2 778
Pertes de change	<1 515>	<4 230>
Autres charges financières	4	0
Autres produits financiers	<60>	<151>
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	<87>	<1 602>
RÉSULTAT FINANCIER NET	<592>	<2 022>

10.25/ Impôt sur les résultats

10.25.1 Analyse de l'impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	<828>	<902>
Impôts différés	4	<678>
TOTAL	<824>	<1 580>

10.25.2 Analyse de l'impôt différé par nature

La composition et l'évolution par nature de l'impôt différé actif et passif sont détaillées dans les tableaux suivants :

Impôt différé actif	31/12/2017	Par autres éléments du résultat global	Variation	Par le résultat	31/12/2018
Frais sur acquisition d'immobilisations	16	-	-	-	16
Déficits reportables activés	1 759	-	-	-	1 759
Provisions indemnités départ à la retraite	128	<7>	-	15	137
Plus value sur cessions internes	47	-	1	<12>	36
Autres	6	-	-	<5>	1
Impôt différé social	1 279	-	10	-	1 289
Compensation IDA / IDP	<14>	-	-	-	<14>
TOTAL	3 221	(7)	11	(1)	3 224

Impôt différé passif	31/12/2017	Par autres éléments du résultat global	Variation	Par le résultat	31/12/2018
Provisions réglementées	13	-	-	-	13
Actions propres	2	-	-	-	2
Compensation IDA / IDP	<14>	-	-	-	<14>
TOTAL	(0)	-	-	-	0
NET	3 221	(7)	11	(1)	3 224

10.25.3 Analyse de la preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 970	652
Impôts sur les résultats	824	1 580
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS AVANT IMPÔTS	5 794	2 232
Impôt théorique au taux de la société mère	1 622	625
Ecart de taux sociétés étrangères	<118>	<135>
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	94	341
Utilisation / activation de déficits reportables antérieurs non activés	<124>	<188>
Régl. taux d'IS/IS antérieurs	<195>	796
Différences permanentes	<455>	142
TOTAL	824	1 580

11. Risques

11.1/ Risques de marché et instruments financiers

11.1.1 Risque de taux

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

11.1.2 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen, la livre et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le Groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

11.1.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

11.1.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Risque clients

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients. On note cependant, en Chine, un travail de recouvrement des créances plus important que dans le reste du monde.

Risque de trésorerie

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaires.

11.2/ Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

12. Autres informations

12.1/ Effectif moyen

Sur l'exercice 2018, l'effectif salarié moyen est de 352 salariés toutes entités confondues comparé à 352 salariés sur l'exercice 2017.

12.2/ Engagements hors-bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Cautions marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 855 216,89
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 190 000
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en PEN - Pérou) : 89 669,62
- Garantie de 1^{re} demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €
- Nantissement de compte bancaire rémunéré (compte à terme) : 402 000 €

12.3/ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

12.4/ Parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision S.A. sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Olivier GURS (Directeur financier)

12.5/ Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 s'élèvent à 285 k€ dont 281 k€ pour l'audit des comptes de l'exercice et 4 k€ pour d'autres services.

B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 21 juin 2019 comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes IFRS.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes.

Leur rapport, celui de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

1. Situation et activités du Groupe

1.1. Activité du Groupe

Sur l'année, le chiffre d'affaires Groupe ressort à 74,6 M€ sur l'exercice 2018, en croissance de +7,8 % à taux de change constants (+5,0 % à taux de change courants). Le Groupe conclut ainsi son 23^e exercice consécutif de croissance.

Un positionnement géographique et sectoriel toujours diversifié.

Le Groupe continue à prouver sa capacité à profiter pleinement de ses opportunités sectorielles et géographiques en s'appuyant sur ses solides implantations à l'international (10 pays, 90 % du CA à l'export).

La répartition sectorielle de l'activité s'établit comme suit : 57% sur les Télécommunications Civiles marquées par une montée en puissance de l'Asie avec le marché grandissant de la 5G et 43 % sur l'Aérospatiale & Défense.

La répartition géographique du chiffre d'affaires reste équilibrée avec 36% en Amérique du Nord, 33 % en Europe et 31 % Asie (pour mémoire, l'an dernier l'Asie représentait 25% du chiffre d'affaires 2017).

Le pôle AMS (Antenna Measurement System), réalise un chiffre d'affaires de 59,2 M€ (79 % du chiffre d'affaires 2018), en croissance de +7,2 % par rapport à l'an dernier. La croissance de ce pôle a été tirée notamment par une demande forte sur les Télécoms Civiles avec le démarrage de la 5G en Asie et les ventes de StarLab.

Le chiffre d'affaires du pôle EMC (Electromagnetic Compatibility) ressort à 13,3 M€ contre 13,5 M€ en 2017. Le Groupe réitère ainsi sa performance élevée de l'an dernier avec une activité toujours soutenue en Europe et aux US (commande significative aux US au 1^{er} semestre 2018).

Enfin le département EIC (Environmental and Industrial Control) réalise un chiffre d'affaires de 2,1 M€ (contre 2,4 M€ en 2017) avec une majorité de ventes de produits de type EME Guard XS.

1.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les prises de commandes de l'exercice 2018 ont été denses et le Groupe enregistre au total 78,0 M€ de nouvelles commandes (+3,5 % à taux de change constants par rapport à l'exercice 2017). La répartition est équilibrée entre les deux secteurs : Aérospatiale/Défense (52 %) et Télécommunications Civiles (48 %). Le Groupe comptabilise notamment deux commandes significatives pour des bases compactes en Israël et en Asie (pour un total de 6 M€). En parallèle, la 5G monte en puissance : les ventes de StarLab sont en hausse de +44 % par rapport à l'exercice précédent. Au total, le marché de la 5G représente 20 % des nouvelles commandes de l'année.

Au final, ce nouveau record de prises de commandes permet au Groupe de démarrer l'exercice 2019 avec un carnet de commandes solide de 73,4 M€ pour les 12/18 prochains mois (en croissance de +5,2 % par rapport à 2017 et de +18,4 % par rapport à 2016).

1.3. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

Le 26 février 2019, la société annonce la signature d'un contrat majeur, d'un montant supérieur à 30 M€, le plus important enregistré depuis son origine par le Groupe, auprès d'un donneur d'ordre de référence dans le secteur de l'Aérospatiale/Défense.

1.4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des sociétés comprises dans la consolidation

1.4.1 Informations relatives au personnel

L'effectif au 31 décembre 2018 était de 352 personnes et se composait de :

- SATIMO : 168 salariés
- Orbit/FR : 136 salariés
- Rainford : 48 salariés

1.4.2 Informations relatives à l'environnement

La société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME). Cela permettrait d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution. La société continue de s'engager vis à vis de ses clients sur l'application des exigences RoHS même si la plupart de ses produits et équipements ne sont pas visés par la réglementation.

1.5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

1.5.1 Risques commerciaux

Notre Groupe est exposé aux risques commerciaux mais présente, compte tenu de son historique, une bonne immunité face à ce risque. Cette immunité provient d'efforts internes et d'une bonne adaptation aux conjonctures extérieures.

- Situation géographique,
Notre Groupe est présent équitablement sur les trois continents.
- Situation du marché,
Notre Groupe, à l'écoute de ses clients, est très actif en matière de développement de nouveaux produits. Cette stratégie nous permet d'éviter l'érosion de nos parts de marché.
- Situation monétaire européenne,
Il existe un risque commercial lié à la valeur de l'euro comparée au dollar. Nos principaux concurrents sont américains. Notre Groupe est donc plus compétitif lorsque l'euro s'affaiblit par rapport au dollar. Cet avantage peut devenir un risque dans le cas contraire d'un renforcement de l'euro.
- Situation monétaire internationale,
Le Groupe travaille de manière récurrente avec la Russie, l'Inde et le Japon. L'économie japonaise reste peu dynamique mais l'activité commerciale demeure néanmoins orientée à la hausse. D'une façon générale, les contrats sont libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling.

1.5.2 Risques clients

Le Groupe Microwave Vision réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renoms, est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité. En 2018, aucune perte exceptionnelle significative n'a été comptabilisée sur des créances clients. S'agissant des grands systèmes de mesure, la facturation est effectuée par paliers, au fur et à mesure de l'avancement des systèmes. S'agissant des autres systèmes, le Groupe demande une avance à la commande puis un paiement à la livraison du produit puis un dernier paiement à la recette finale du produit.

Bien que nos clients soient solvables, notre Groupe est sensible à la forte exigence de ses clients en matière de respect des calendriers de livraisons et de recettes. Le risque client devient un risque en auto-financement si les créances clients ne sont pas rentrées dans des délais raisonnables.

De plus, la répartition géographique des ventes réalisées en 2018 par le Groupe (33 % de son chiffre d'affaires en Europe, 32 % en Asie et 35 % aux Etats-Unis) et le nombre élevé de grandes signatures minimise le risque client.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires réalisé par le 1^{er} et les cinq premiers clients de la Société :

Part dans le CA en k€	2014	2015	2016	2017	2018
1 ^{er} Client	5 665	4 480	5 970	2 782	5 061
Les 5 premiers clients	15 149	10 534	13 464	10 130	16 925

1.5.3 Risque de taux d'intérêt

La dette du Groupe Microwave Vision, à l'exception de l'emprunt obligataire réalisé en décembre 2014, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ce risque est amoindri par la mise en place d'un instrument de couverture en vue de limiter l'effet de variation des taux.

Dans le cadre de sa politique de couverture de risque de taux d'intérêt, le Groupe a souscrit à une assurance annuelle lui permettant de convertir ses emprunts à taux variables en taux fixes. Tant que le Groupe souscrit à cette assurance, il n'est pas soumis à l'influence des variations de taux.

1.5.4 Risque de taux de change

Le Groupe présente une diversité géographique de ses activités, il est donc exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, la livre Sterling, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et finalement le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des taux horaires des salaires).

1.5.5 Risques liés à la propriété intellectuelle – Brevets et droits d'exploitation

Le Groupe Microwave Vision veille à protéger sa technologie par le dépôt de brevets et également au travers du maintien élevé du secret industriel.

Toutefois, compte tenu de ses activités antérieures à 1996 et du fait de son fonctionnement actuel, MVG est parfois amenée à utiliser des brevets dont elle ne possède pas l'entière propriété. Le Groupe estime quasi nulle sa dépendance aux brevets et licences dont il n'est pas seul propriétaire, ces derniers ne participant pas à plus de 1 % du chiffre d'affaires de notre Groupe.

Un accord a été trouvé avec la société ETS dans le cadre de la défense des brevets en Février 2017, des actions en Asie sont toujours en cours afin de défendre les brevets détenus par le Groupe.

1.5.6 Risques liés aux évolutions technologiques

En plus de ses propres brevets et des brevets codétenus, le Groupe Microwave Vision développe des technologies propriétaires afin de maintenir une position compétitive. Néanmoins, les systèmes de mesure permettant d'obtenir les caractéristiques des équipements recevant et/ou émettant des ondes électroma-

gnétiques sont soumis aux évolutions technologiques et donc à une potentielle obsolescence. Pour se prémunir contre l'arrivée de nouveaux systèmes de mesure plus performants ou plus adaptés aux besoins de nos clients, le Groupe a consacré 4 746 k€ à la Recherche et au Développement. Le Groupe bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France.

En outre, les composants de base utilisés par le Groupe dans le développement de ses produits peuvent évoluer, voire disparaître à terme. Dans ces hypothèses, le développement des produits du Groupe pourrait être significativement retardé ou remis en cause et pourrait nécessiter la mise en œuvre par notre Groupe d'investissements complémentaires pour substituer lesdits composants. L'activité du Groupe, ses résultats et ses perspectives pourraient s'en trouver affectés.

1.5.7 Risques vis-à-vis de collaborateurs-clés

L'atout majeur du Groupe Microwave Vision est d'avoir su réunir au son sein un ensemble de collaborateurs-clés placés aux postes stratégiques de l'entreprise. Ces collaborateurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Ils disposent des atouts intellectuels nécessaires pour participer à tous les nouveaux challenges liés à notre croissance qu'elle soit organique ou externe. Le départ d'un ou plusieurs d'entre eux pourrait être préjudiciable et constituer un risque pour notre Groupe.

1.5.8 Risques de fraude

Le risque de fraude existe et se traduit par des sollicitations indésirables par courriel ou par téléphone. Le management du Groupe se déplaçant continuellement dans chacune des filiales, cela a permis de développer un *intuitu personae* significatif. Ainsi, cette bonne connaissance des personnes nous protège des tentatives de fraude où une personne tierce tente de se faire passer pour l'un des dirigeants du Groupe ou encore, lorsque des sollicitations semblant provenir de nos courriers électroniques nous sont transmises. Le personnel est informé de ces possibilités et des sensibilisations par la DCRI sont faites régulièrement dans nos locaux Français.

Le risque de fraude interne est contrôlé ; nous avons mis en place des niveaux de vérification multiples sur les feuilles de frais, sur l'attribution des pouvoirs bancaires, sur les achats de biens et de services et sur les ouvertures de comptes clients.

1.6. Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice 2018, le Groupe a continué son effort de Recherche et Développement à 6,36 % de son chiffre d'affaires (8,13 % en 2017). Le Groupe a produit des démonstrateurs pour tous ses nouveaux produits, ce qui permet d'ores et déjà de présenter à ses clients des nouveautés parfaitement fonctionnelles. C'est un facteur important dans le processus décisionnel des clients. De manière générale, les efforts effectués en Recherche et Développement ont pour but de préparer notre Groupe à la montée en fréquence des futurs produits de communications 5G. L'ambition du Groupe est d'être un acteur incontournable des futurs systèmes de mesure 5G. De plus, le Groupe continue le développement de sous-systèmes matériels et logiciels qui s'inscrivent au sein même des technologies multi-capteurs en vue de faire face aux futures exigences de ses marchés.

2. Situation économique du Groupe

2.1 Bilan : Actif et Passif

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 95 873 k€. Il s'élevait à 99 034 k€ au 31 décembre 2017.

La structure bilantielle évolue notablement sur les points suivants :

Concernant l'actif :

1 – Les actifs non-courants diminuent de 343 k€ (28 904 k€ en 2018) principalement suite à une diminution des immobilisations corporelles (-362 k€).

2 – Les actifs courants diminuent de -2 818 k€ (66 969 k€ en 2018), sous l'effet d'une diminution de la trésorerie (-10 560 k€), d'une augmentation des comptes clients et comptes rattachés (+7 607 k€) et d'une augmentation des créances d'impôt courant (+441 k€).

Concernant le passif :

- Les fonds propres passent de 69 800 k€ à 68 891 k€,
- L'endettement à long terme passe 4 735 k€ à 172 k€
- Le poste fournisseurs et comptes rattachés passe de 11 131 k€ au 31 décembre 2017 à 11 801 k€ au 31 décembre 2018.

2.2. Compte de résultat

Le taux moyen du \$ sur l'année 2018 était de 1.1815 \$ pour 1 € contre 1.1293 pour 1 € en 2017.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 74 637 k€ hors taxes contre 71 072 k€ pour l'exercice précédent,
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 64 436 k€ contre 63 271 k€ au titre de l'exercice précédent,
- les autres produits et charges opérationnels non courants se sont élevés à 477 k€ contre 152 k€ au titre de l'exercice précédent,
- le résultat opérationnel courant ressort à 6 863 k€ contre 4 405 k€ pour l'exercice précédent,
- le résultat financier se situe à -592 k€ en 2018 contre -2 022 k€ en 2017,
- le résultat courant avant impôt ressort à 5 794 k€ au titre de l'exercice 2018 contre 2 232 k€ pour l'exercice 2017,
- l'impôt sur le résultat représente une charge de 824 k€ en 2018, comparé à 1 580 k€ en 2017,
- le résultat net se situe à 4 970 k€ en 2018 contre 652 k€ en 2017,
- le résultat net, part du groupe se situe à 4 762 k€ en 2018 contre 1 343 k€ en 2017.

2.3. Liste des filiales françaises et étrangères

Les sociétés détenues par le Groupe directement ou indirectement sont :

- MVG Industries filiale à 100% qui détient une participation minoritaire dans la société Metraware,
- MVG, Inc. filiale à 100%, qui est basée à Atlanta aux Etats-Unis,
- MV Italy, SRL, filiale à 100%, qui est basée à Rome en Italie,
- Microwave Vision, Ltd, filiale à 100% qui détient deux filiales : MV AMS, Ltd et MVG EMC, Ltd, qui sont basées à Hong-Kong, MV AMS, Ltd détient à 100% la filiale constituée durant l'exercice, MVG China qui est basée à Shenzhen.
- RAINFORD EMC Systems Ltd, filiale à 100% qui est basée à Manchester, au Royaume Uni,
- ORBIT/FR, Inc filiale à 100% qui détient 100% du capital des sociétés Aemi, Orbit GmbH, Orbit Engineering et Orbit Advanced technologies, basées respectivement à Warminster aux Etats-Unis, à San-Diego aux Etats-Unis, à Tel-Aviv en Israël, à Munich en Allemagne.

2.4. Informations sectorielles sur l'activité du Groupe

Le Groupe MVG est divisé en 4 pôles :

- **le pôle AMS**, concerne l'activité de mesure d'antennes,
- **le pôle EMC**, concerne le secteur de la compatibilité électromagnétique,
- **le pôle EIC**, concerne le secteur de l'environnement et le contrôle industriel,
- **le pôle NSH**, concerne les instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

Le tableau suivant présente le détail du compte de résultat par secteur :

Compte de résultats sectoriel (en k€)	AMS		EMC		EIC		NSH	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Chiffre d'affaires	59 672	55 228	12 876	13 471	2 090	2 373	0	0
Résultat opérationnel	5 487	3 423	1 184	835	192	147	0	0

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par région géographique :

Chiffre d'affaires (en k€)	31/12/18 (12 mois)	31/12/17 (12 mois)
Europe	24 940	27 689
Amérique du nord	26 417	25 385
Asie	23 281	17 998
TOTAL	74 637	71 072

Les chiffres d'affaires sont présentés en fonction du lieu d'implantation de l'entité facturant le chiffre d'affaires.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Nominal (en k€)	Restant due au 31/12/2018 (en k€)	2018 (en k€)	2019 (en k€)	A + d'1 an (en k€)	Taux
Emprunt ORBIT/FR SG CIC	3 283	0	107	0	0	Euribor 3 mois + 2,17 %
BPI	650	50	250	50	0	0 %
Emprunt Participatif 2012	2 650	398	530	398	0	Euribor 3 mois + 2,7 %
Emprunt Obligataire 2013	4 000	4 000	0	4 000	0	Taux d'intérêt à 4,80 %
Emprunt BPI innovation	238	155	59	47,7	107,3	0 %
Emprunt Intensa San Paolo	70	43	9	9	34	Taux d'intérêt à 5,71 %
Intérêts courus sur emprunts	13	12	0	12	0	-
Crédit-Bail	129	60	4	29	31	-
Concours bancaires	0	0	0	0	0	-
TOTAL	11 033	4 718	959	4 546	172	-

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

C. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Groupe MVG est présidé par M. Philippe GARREAU. Le Groupe a choisi de lui confier le mandat de Président et de Directeur Général. Ce choix est motivé par l'histoire du Groupe dont M. Philippe GARREAU a été à l'origine des principales recherches et des développements des produits. Impliqué dans tous les métiers du Groupe, il a su tisser sur le plan opérationnel des liens de confiance avec les hommes clefs du Groupe. M. Philippe GARREAU est salarié du Groupe depuis 27 ans et dirige le Groupe depuis 23 ans.

1. Le conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres et 1 censeur, dont :

- 1 administrateur indépendant
- 3 administrateurs salariés du Groupe
- 2 administrateurs externes non indépendants
- 1 censeur représentant de Bpifrance
- 16,66 % administrateurs indépendants
- 2 femmes
- 10 réunions en 2018
- 92 % taux de présence aux réunions 2018

2. Les comités internes

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de deux comités internes dont le président directeur général se fait écho :

- **Un comité scientifique** : 5 membres du Groupe.
- **Un comité d'orientation technique et stratégique** : 6 membres du Groupe.

Le Groupe travaillant sur un marché de niche et le nombre d'acteurs internationaux étant limité, l'appréciation des perspectives scientifiques et techniques ainsi que les décisions stratégiques opérationnelles sont évaluées en comités internes.

Pour autant, ces deux comités appuient leurs travaux lorsque cela est jugé nécessaire sur des études conduites par quelques experts internationaux du secteur d'activité de MVG.

En particulier, des consultations régulières sont faites auprès de grandes écoles internationales et auprès de laboratoires de recherche prestigieux.

3. Pouvoirs et missions du président et directeur général

Les missions du Président et du Directeur Général sont les suivantes :

- représenter le Groupe MVG en France et à l'étranger, auprès des pouvoirs publics, des clients, des partenaires et des actionnaires institutionnels ;
- organiser les travaux préparatoires aux conseils ;
- associer le Conseil à la vie du Groupe en les associant aux grandes décisions opérationnelles et financières ;
- convoquer les conseils d'administration en fonction du calendrier fixé annuellement et décider de l'opportunité de convoquer le conseil à tout autre moment en fonction des besoins, préparer leur ordre du jour et veiller à la bonne information des administrateurs ;
- assurer le suivi des décisions du conseil.

En sa qualité de Directeur Général, Philippe GARREAU représente le Groupe MVG dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du Groupe MVG.

Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

4. Pouvoirs et missions du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société, en ce compris les orientations stratégiques, et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

En particulier et sans que cette liste soit limitative, le Conseil d'administration, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et dans les conditions et selon les modalités fixées par son règlement intérieur :

- est compétent pour convoquer l'assemblée générale des actionnaires de la Société et fixer son ordre du jour ;
- approuve le budget annuel du Groupe présenté par le Directeur Général ainsi que toute modification de ce budget ;
- arrête les comptes sociaux et les comptes consolidés, établit le rapport annuel de gestion et le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise ;
- autorise les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- choisit le mode d'exercice de la direction générale de la Société, conformément aux articles 21.1 et 21.4 des statuts ;
- nomme ou révoque :
 - le Président du Conseil d'administration,
 - le Directeur Général,
- et le cas échéant, sur proposition du Directeur Général, le ou les directeurs généraux délégués ;
- détermine les pouvoirs du Directeur Général et, le cas échéant, en accord avec ce dernier, ceux du ou des directeurs généraux délégués ;
- peut coopter un administrateur ;
- fixe la rémunération du Président Directeur Général et des directeurs généraux délégués et des administrateurs exerçant une activité salariée dans le groupe ;
- répartit les jetons de présence entre les administrateurs conformément aux dispositions de son règlement intérieur ;
- peut décider l'émission de titres de créances ne donnant pas accès au capital ;
- décide de l'attribution d'une indemnisation au(x) censeur(s), s'il en existe ;
- autorise le Directeur Général, avec faculté de subdélégation, à accorder des cautionnements, avals et garanties :
- en fixant, pour chaque exercice : – un plafond global, – le cas échéant, un montant maximum par opération ; et
- en validant de manière préalable toute opération dont le montant entraînerait le dépassement du plafond global ou du montant maximum par opération.

Par ailleurs, le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

5. Composition du conseil d'administration

M. Philippe GARREAU, Président Directeur Général :

Ingénieur SUPELEC, Philippe Garreau a démarré sa carrière à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) avant de rejoindre SATIMO en 1992 comme ingénieur responsable des mesures d'antennes.

Il en a pris la direction fin 1996 en vue de mener une profonde réorganisation de la Société tant dans son management, son fonctionnement que dans son approche du marché. Bénéficiant de la confiance d'importants organismes d'Etats durant cette phase clé de réorientation (prêt de matériel, mise à disposition d'antennes) et ayant su s'attacher les services de collaborateurs expérimentés aux postes clés ; il a réussi à conduire à maturité une technologie qu'il avait mise au point pour répondre aux exigences du marché.

Mme Sophie de ROUX :

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC, et titulaire d'une licence de droit, elle a évolué depuis plus de 20 ans à des postes de direction financière dans un environnement international, en particulier chez Dassault Systèmes. Elle possède une double expérience Groupe côté / LBO entrepreneurial. Elle a participé à de nombreuses opérations de croissance externe et possède une forte sensibilité aux questions contractuelles, juridiques et fiscales. Elle est membre du Conseil de surveillance de Savencia Holding, et Administratrice et membre du Comité d'audit de Verinvest, Administratrice et Président du Comité d'audit de Sapec, SA et Présidente de Corporate Value Associates France SASU.

Mme Agnès Jocelyne MESTREAU-GARREAU, Administrateur :

Ingénieure diplômée de l'Ecole Supérieure d'Optique, elle rejoint en 1992 l'Agence Spatiale Européenne où elle participe au développement des instruments optiques du satellite d'observation de la Terre ENVISAT. En 1994, elle poursuit son expérience professionnelle dans l'industrie (EADS-SODERN) en tant qu'ingénieur du domaine spatial, chef de service puis chef de projet d'instruments comme le vidéomètre pour l'ATV (Véhicule de Transfert Automatique pour la station spatiale internationale ISS) et des viseurs d'étoiles pour divers satellites.

En 2004, elle retourne à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) comme membre de l'équipe du Concurrent Design Facility. Team leader, elle conduit des études de conception de missions spatiales futures et travaille actuellement au centre technique de l'ESA des Pays Bas (ESTEC).

Elle devient Chef de programme PROBA-3 en 2009, programme dédié à la mise en orbite de deux satellites fonctionnant en formation à des fins d'observation spatiale.

Elle a été nommée en 2017 chef de la division Système de l'ESTEC et encadre à ce titre quatre départements de l'ESA.

M. Olivier GURS, Administrateur :

Diplômé de l'ESCP Europe (MBA), Olivier Gurs a débuté sa carrière chez Arthur Andersen en 1989 en tant qu'auditeur. En 1993, il devient Controller dans des grands groupes industriels internationaux (Time Warner et Van Cleef & Arpels).

A partir des années 2000, il devient Directeur Administratif et Financier d'Hybrigenics et SpineVision, 2 start-ups dans le domaine de la Biotech/Medtech.

En 2003, il rejoint DI Finances, groupe Grant Thornton, en tant que consultant pour des missions en organisation au sein de sociétés innovantes, industrielles ou cotées.

Dans ce cadre, il a eu l'occasion de travailler pour le groupe MVG en 2008 pendant plusieurs mois. En Septembre 2015, il rejoint MVG en tant que Directeur Financier.

M. Bruno RIVET (représentant permanent de Seventure) :

Titulaire d'une maîtrise d'Économie Appliquée de l'Université Paris Dauphine et d'un DESS en finance et en Gestion d'Entreprise de l'IAE de Bordeaux, il débute sa carrière en 1996 au sein d'une Banque Populaire Régionale en tant qu'analyste à la Direction des Crédits.

Il rejoint la SPEF en 1998 en tant que Contrôleur interne de SPEF Technology, entreprise d'investissement spécialisée dans l'introduction des valeurs de croissance.

Au cours de l'année 1999, il rejoint l'équipe de Seventure Partner en qualité de Directeur de Participations et a investi, pour les fonds FCPI, dans les sociétés comme Vitec Multimédia, Vaco Microtechnologies, Plantax, Delia Systems, Montecristo Multimedia, et Calendra dont il est administrateur.

M. Gianni BARONE, Administrateur :

Diplômé de l'université de Torvergata (Italie) et de SupAero (master en électronique aérospatiale), il a démarré sa carrière à l'ESA en 1990. Il rejoint Space Engineering en Italie pendant 6 ans, Société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'antennes spatiales.

Puis en 1996, il participe au démarrage des établissements italiens d'Altran. Ce fut alors l'occasion pour lui de travailler auprès de grands comptes en France, en Scandinavie et dans les pays asiatiques dans le domaine des radiocommunications mobiles. Il rejoint SATIMO en avril 2000 en tant que directeur commercial et directeur de l'établissement SATIMO Italie.

M. Sylvain DEKENS, Censeur (représentant permanent de Bpifrance Investissement) :

Diplômé de SUPAERO, il débute sa carrière en 2009 au sein des équipes Fusions & Acquisitions de Deutsche Bank à Paris où il intervient sur diverses missions de conseil pour le compte d'acteurs industriels européens ainsi que pour des fonds d'investissement.

En 2011, il rejoint le Fonds Stratégique d'Investissement, devenu Bpifrance en 2013, où il est actuellement Directeur d'investissement.

6. Autres renseignements concernant la composition du conseil d'administration

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil au cours desquelles sont examinés les comptes annuels et semestriels. Ils peuvent être invités à toute autre réunion du conseil. Ils assistent avec voix consultative.

7. Évolution de la composition du conseil d'administration

Administrateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Philippe Garreau						√ ⁽³⁾
Sophie de Roux			√ ⁽²⁾			
Agnès Mestreau Garreau						√ ⁽³⁾
Olivier Gurs						√ ⁽³⁾
Bruno Rivet						√ ⁽³⁾
Gianni Barone						√ ⁽³⁾
Sylvain Dekens ⁽¹⁾			√ ⁽²⁾			

⁽¹⁾ Censeur

⁽²⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2020, afin de statuer sur les comptes 2019

⁽³⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023, afin de statuer sur les comptes 2022

D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Auditeurs & Conseil Associés

Membre de Nexia International
31 rue Henri Rochefort, 75017 PARIS

RSM Paris

Membre de RSM International
26 rue Cambacérès, 75008 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2018

À l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Microwave Vision relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 9.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables relatifs à l'application au 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des actifs incorporels

Les goodwill, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 13 531 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 Goodwill » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle de la direction du Groupe et nous avons vérifié que les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Impôts différés actifs au titre des déficits reportables

La société reconnaît les actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs au titre des déficits reportables ainsi que les prévisions de bénéfices futurs imposables et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe donne une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 26 avril 2019

Les commissaires aux comptes

Auditeurs & Conseils Associés
Philippe Mendes

RSM Paris
François Aupic

E. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Bilan actif

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 361 140	878 949	482 191	0,55	301 826	0,32
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	293 502	-	293 502	0,33	447 285	0,47
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	33 062	9 718	23 344	0,03	13 404	0,01
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes	-	-	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres Participations	40 061 225	-	40 061 225	45,42	33 873 645	35,66
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts	1 815 989	-	1 815 989	2,06	1 601 397	1,69
Autres immobilisations financières	883 026	-	883 026	1,00	893 926	0,94
TOTAL (I)	44 447 944	888 667	43 559 277	49,38	37 131 483	39,09
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	34 725 901	-	34 725 901	39,37	29 687 092	31,26
Autres créances	-	-	-	-	-	-
• Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-	-	-
• Personnel	-	-	-	-	-	-
• Organismes sociaux	-	-	-	-	-	-
• Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	406 607	-	406 607	0,46	434 143	0,46
• Autres	2 948 791	-	2 948 791	3,34	8 126 432	8,56
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	3 097 360	-	3 097 360	3,51	3 097 360	3,26
Instruments de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	3 292 493	-	3 292 493	3,73	16 325 676	17,19
Charges constatées d'avance	71 478	-	71 478	0,08	102 037	0,11
TOTAL (II)	44 542 632	-	44 542 632	50,50	57 772 740	60,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	23 311	-	23 311	0,03	48 583	0,05
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (V)	81 483	-	81 483	0,09	25 942	0,03
TOTAL ACTIF (0 à V)	89 095 369	888 667	88 206 702	100,00	94 978 748	100,00

Bilan passif

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 256 433	1,42	1 256 433	1,32
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	52 485 211	59,50	52 485 211	55,26
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	0,40	350 971	0,37
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	130 807	0,15	-4 168	0,00
Report à nouveau	4 022 541	4,56	3 729 193	3,93
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	302 725	0,34	483 596	0,51
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	55 091	0,06	55 091	0,06
TOTAL (I)	58 603 779	66,44	58 356 328	61,44
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	-	-
Avances conditionnées	-	-	-	-
TOTAL (II)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	81 483	0,09	25 942	0,03
TOTAL (III)	81 483	0,09	25 942	0,03
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	4 000 000	4,53	4 000 000	4,21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
• Emprunts	77 905	0,09	101 011	0,11
• Découverts, concours bancaires	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
• Divers	397 500	0,45	1 034 500	1,09
• Associés	4 772 570	5,41	2 783 731	2,93
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 966	0,01	4 250	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 898 615	21,43	26 851 639	28,27
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
• Personnel	566 905	0,64	371 622	0,39
• Organismes sociaux	226 503	0,26	241 894	0,25
• Etat, impôts sur les bénéfices	467	0,00	6 441	0,01
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	228 182	0,26	471 852	0,50
• Etat, obligations cautionnées	-	-	-	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	8 019	0,01	23 100	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	43 605	0,05	151 188	0,16
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	240 282	0,27	131 411	0,14
TOTAL (IV)	29 468 519	33,41	36 172 641	38,08
Ecart de conversion passif (V)	52 922	0,06	423 837	0,45
TOTAL PASSIF (I à V)	88 206 702	100,00	94 978 748	100,00

Compte de résultat

	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-
Production vendue biens	-	4 412 710	4 412 710	41,30	3 805 152	27,08	607 558	15,97
Production vendue services	1 564 288	4 707 998	6 272 286	58,70	10 243 889	72,92	-3 971 603	-38,76
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 564 288	9 120 707	10 684 996	100,00	14 049 040	100,00	-3 364 044	-23,94
Production stockée			-	-	-	-	-	-
Production immobilisée			223 060	2,09	333 517	2,37	-110 457	-33,11
Subventions d'exploitation			-	-	-	-	-	-
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			29 855	0,28	12 464	0,09	17 391	139,53
Autres produits			331 062	3,10	13 498	0,10	317 564	N/S
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			11 268 971	105,47	14 408 520	102,56	-3 139 549	-21,78
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 682 331	15,74	2 308 732	16,43	-626 401	-27,12
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes			5 858 756	54,83	8 999 318	64,06	-3 140 562	-34,89
Impôts, taxes et versements assimilés			66 500	0,62	76 319	0,54	-9 819	-12,86
Salaires et traitements			1 625 495	15,21	1 479 623	10,53	145 872	9,86
Charges sociales			698 465	6,54	591 609	4,21	106 856	18,06
Dotations aux amortissements sur immobilisations			227 238	2,13	178 613	1,27	48 625	27,22
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-	-	-	-	-
Autres charges			546 074	5,11	323 556	2,30	222 518	68,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 704 859	100,19	13 957 770	99,35	-3 252 911	-23,30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			564 112	5,28	450 749	3,21	113 363	25,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-	-	-	-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-	-	-	-	-
Produits financiers de participations			-	-	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés			263 338	2,46	217 040	1,54	46 298	21,33
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 942	0,24	624 355	4,44	-598 413	-95,83
Différences positives de change			546 505	5,11	878 151	6,25	-331 646	-37,76
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			-	-	183 061	1,30	-183 061	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			835 784	7,82	1 902 607	13,54	-1 066 823	-56,06
Dotations financières aux amortissements et provisions			81 483	0,76	25 942	0,18	55 541	214,10
Intérêts et charges assimilés			443 883	4,15	501 157	3,57	-57 274	-11,42
Différences négatives de change			583 512	5,46	1 236 630	8,80	-653 118	-52,80
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			1 108 878	10,38	1 763 728	12,55	-654 850	-37,12
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-273 094	-2,55	138 878	0,99	-411 972	-296,63
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			291 018	2,72	589 628	4,20	-298 610	-50,63

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 004	0,22	24 852	0,18	-1 848	-7,43
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	23 004	0,22	24 852	0,18	-1 848	-7,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	0,00	4 687	0,03	-4 537	-96,79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	32 897	0,31	133 564	0,95	-100 667	-75,36
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-	6 427	0,05	-6 427	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	33 047	0,31	144 678	1,03	-111 631	-77,15
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 043	-0,08	-119 826	-0,84	109 783	91,62
Participation des salariés (IX)	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 750	-0,19	-13 794	-0,09	-7 956	-57,67
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	12 127 760	113,50	16 335 979	116,28	-4 208 219	-25,75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 825 035	110,67	15 852 383	112,84	-4 027 348	-25,40
RÉSULTAT NET	302 725 <i>Bénéfice</i>	2,83	483 596 <i>Bénéfice</i>	3,44	-180 871	-37,39
Dont Crédit-bail mobilier	-	-	6 611	0,05	-6 611	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-

SOMMAIRE

1/ Faits marquants de l'exercice	P 57
2/ Principes, règles et méthodes comptables	P 57
2.1. Conversion des établissements autonomes	P 58
2.2. Immobilisations incorporelles	P 58
2.3. Immobilisations corporelles	P 58
2.4. Immobilisations financières	P 58
2.5. Stocks	P 59
2.6. Créances	P 59
2.7. Opérations en monnaies étrangères	P 59
2.8. Valeurs mobilières de placement	P 59
2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts	P 59
2.10. Provisions	P 59
2.11. Indemnité de départ à la retraite	P 59
2.12. Reconnaissance des produits	P 60
2.13. Événements postérieurs à la clôture	P 60
2.14. Intégration fiscale	P 60
3/ Notes sur le bilan	P 61
3.1. Immobilisations incorporelles	P 61
3.2. Immobilisations corporelles	P 61
3.3. Immobilisations financières	P 61
3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé	P 61
3.5. Stocks	P 62
3.6. Créances clients	P 62
3.7. Autres créances	P 62
3.8. Valeurs mobilières de placement	P 62
3.9. Charges constatées d'avance	P 62
3.10. Capitaux propres	P 63
3.11. Variations des provisions	P 64
3.12. Emprunts et dettes financières	P 64
3.13. Dettes fournisseurs	P 64
3.14. Dettes fiscales et sociales	P 65
3.15. Compte de régularisation passif	P 65
4/ Autres informations	P 65
4.1. Détail du résultat financier	P 65
4.2. Détail du résultat exceptionnel	P 65
4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique	P 66
4.4. Engagements en matière de retraite	P 66
4.5. Liste des filiales et participations	P 66
4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice	P 66
4.7. Rémunération des dirigeants	P 66
4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	P 67
4.9. Engagements hors bilan	P 67
4.10. Honoraires des commissaires aux comptes	P 67

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

- **Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2018 est de 88 206 702 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 302 725 €.**
- **L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.**
- **Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.**
- **Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12/04/2019.**

Ils comprennent les comptes de **MICROWAVE VISION, SA (MVG)** et de ses établissements étrangers, à savoir :

- **SATIMO Hong Kong**
- **MICROWAVE Japon**
- **MICROWAVE Suède**

1/ Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision S.A. a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « *Statutory Reverse Merger* », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un « *Agreement and Plan of Merger* » en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100% par Microwave Vision S.A.

Le site de production historiquement basé jusqu'en décembre 2018 à Villebon (Essonne) a déménagé à quelques kilomètres dans la commune limitrophe de Villejust (Essonne). Ces nouveaux locaux sont plus adaptés pour faire face à la croissance de la production.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- permanence des méthodes,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 10,08 %.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2018.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1 % constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47 %

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- **Vente de produits et d'études** : le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat. Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.
- **Maintenance** : les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au *prorata temporis*.

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaire du sous-groupe Orbit, Microwave Vision, SA a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit FR Europe, GmbH » à son actif en date effective du 1^{er} janvier 2019.

Le 26 février 2019, la société annonce la signature d'un contrat majeur, d'un montant supérieur à 30 M€, le plus important enregistré depuis son origine par le Groupe, auprès d'un donneur d'ordre de référence dans le secteur de l'Aérospatiale/Défense.

2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de Groupe.

3/ Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements au 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
Autres immobilisations incorporelles	984 297	376 843	-	-	1 361 140	878 949	482 191
Immobilisations incorporelles en cours	447 284	223 060	376 843	-	293 501	-	293 501
TOTAL	1 431 581	599 903	376 843	-	1 654 641	878 949	775 692

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements au 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
Matériel et outillage industriel	12 400	116	10 816	-	1 700	1 437	263
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	26 000	21 686	-	26 000	3 719	22 281
Matériel de bureau et mobilier informatique	58 830	-	53 468	-	5 362	4 562	800
TOTAL	92 916	26 116	85 970	-	33 062	9 718	23 344

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Titres de participation	33 873 645	6 187 580	-	40 061 225
Prêts	1 601 397	214 5920	-	1 815 989
Autres immobilisations financières	893 926	500	11 399	883 026
TOTAL	36 368 968	6 402 672	11 399	42 760 240

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2018 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 696 621 € contre 707 108 € à la clôture de l'exercice précédent.

3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	682 471	196 478	-	878 949
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	682 471	196 478		878 949
Matériels et outillages industriels	14 112	385	13 060	1 437
Agencements	-	-	-	-
Matériels de transport	9 045	3 719	9 045	3 719
Matériels de bureau et mobilier informatique	56 355	1 385	53 178	4 562
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 512	5 489	75 282	9 718
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	-	-	-
TOTAL	761 983	201 967	75 282	888 667

3.5. Stocks

Néant.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2018 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	25 342 077	5 978 046
Suède	267 868	-
Hong Kong	1 158 855	705 719
Japon	111 575	1 161 761
TOTAL	26 880 375	7 845 526

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2018	31/12/2017
Etat- crédit d'impôt recherche	2 840 557	2 659 329
TVA déductible	41 564	243 327
Crédit de TVA à reporter	195 279	173 162
TVA sur factures non parvenues	169 765	17 654
Débiteurs divers (Avances)	-	4 894
Liaison financière MV Spain	-	-
Liaison financière MVG Industries	-	798 655
Liaison MVG AMS, Ltd	108 143	33 592
Liaison financière HK Ind	2	4 629 876
Liaison Microwave Vision, Ltd	89	85
TOTAL	3 355 399	8 560 574

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimée à 1 604 405 € (financement CIR 2018).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015, 2016 et 2017 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 €, 1 398 705 € et 1 606 400 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2018 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 997 k€ et 2 100 k€.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 71 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 36 k€, de redevances et abonnements pour 25 k€ et de charges d'honoraires pour 8 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2017	Solde résultat 2017	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2018	Solde 31/12/2018
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	- 4 168	-	134 974	-	-	130 806
RAN	3 729 193	483 596	-	- 55 274	-	4 022 541
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2018	-	-	-	-	302 725	302 725
Résultat 2017	483 596	- 483 596	-	-	-	-
TOTAL	58 356 328	-	134 974	55 274	302 725	58 603 778

Le capital social est constitué de 6 282 166 actions d'une valeur nominale 0,20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2018.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2018 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2015
Date du conseil d'administration	18 juillet 2015
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2018	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2019.

3.11. Variations des provisions

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provisions pour charges	25 942	81 483	25 942	81 483
Provisions pour dépréciation des actions propres	-	-	-	-
Provisions pour créances douteuses	72 050	-	72 050	-
TOTAL	97 992	81 483	97 992	81 483

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2018 se décompose de la façon suivante :

Échéances	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	4 000 000	-	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	32 230	45 675	-	77 905
Emprunts et dettes financières diverses	397 500	-	-	397 500
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	4 772 570	-	-	4 772 570
TOTAL	9 202 300	45 675	-	9 247 975

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 672 036 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 25 272 €.

	31/12/2017	Amortissement	Reprise	31/12/2018
Etalement frais d'emprunts	48 583	25 272	-	23 311
TOTAL	48 583	25 272	-	23 311

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	16 462 905	24 637 773
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 435 710	2 213 866
TOTAL	18 898 615	26 851 639

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel, charges à payer	356 763	208 421
Organismes Sociaux divers	226 502	241 894
Congés payés (incluant charges sociales)	210 142	163 201
Etat, Impôts sur les bénéfices	467	6 441
Etat – charges à payer	8 019	23 100
Taxe sur le CA à déclarer	-	-
TVA collectée	221 585	471 852
TVA intracommunautaire	6 597	-
TOTAL	1 030 075	1 114 909

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 240 282 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

4/ Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	583 512	546 505
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	-	-
Dotations et reprises sur pertes de changes	81 483	25 942
Intérêts sur comptes courants	57 698	-
Intérêts sur emprunts	94 000	21 043
Intérêts sur concours bancaire courant	99 879	199 074
Produit sur cession des VMP	-	-
Autres éléments financières	192 306	43 221
TOTAL	1 108 878	835 785

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	150	-
Cession d'actifs	11 405	12 000
Coûts d'honoraires exceptionnels	-	-
Autres éléments exceptionnelles	21 492	11 004
TOTAL	33 047	23 004

Les autres éléments exceptionnels sont des produits et charges sur opérations de contrat de liquidité.

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2018	2017
France	5 523 923	10 140 702
Europe	374 667	219 050
Asie	4 786 406	3 689 288
TOTAL	10 684 996	14 049 040

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2018 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 163 363 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG INDUSTRIES, SAS	4 700 000 €	19 600 335 €	100 %	18 624 761 €	21 946 669 €	1 633 403 €
ORBIT/FR, INC	\$ 921 000	\$ 10 778 625	100 %	17 503 320 €	\$ 45 420 194	804 967
MVG, INC	\$ 2 365 253	\$ 768 919	100 %	1 881 011 €	\$ 18 295 110	\$ 468 755
MV ITALIE SRL	100 000 €	3 421 184 €	100 %	1 602 215 €	5 129 004€	1 153 434 €
RAINFORD, LTD	£ 151 001	£ 2 262 126	100 %	449 918 €	£ 10 074 930	£ 555 211
MICROWAVE VISION, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100 %	0	0	0

Microwave Vision est la société mère consolidante du Groupe.

4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	1	1	6
Autres employés	2	0	0	1	5	8
TOTAL	6	0	0	2	6	14

4.7. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 813 068 €.

4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées	-	-
Subventions à réintégrer au résultat	-	-
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	-	-
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	-52 922	-22 815
Total des déficits reportables	-4 066 671	-914 677

4.9. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Cautions marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 855 216,89
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 190 000
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en PEN) : 89 669,62
- Garantie de 1^{ère} demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €
- Nantissement de compte bancaire rémunéré (compte à terme) : 402 000 €

4.10. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2018 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 83 000 €.

Une présence mondiale

Microwave Vision exporte plus de 90 % de sa production hors de France. Le Groupe couvre l'Europe, l'Asie et l'Amérique via 15 implantations dans 10 pays.



Nous contacter :
👉 finance@mvg-world.com
<http://investor.mvg-world.com/fr>